



Automobile - facturation diagnostic considérée abusive

Par zann_12, le 20/03/2012 à 12:05

Bonjour,

J'ai déposé mon véhicule pour changer une pièce bien précise que j'avais déterminé défectueuse. Le concessionnaire a néanmoins effectué sans mon accord un diagnostic pour rechercher la source du dysfonctionnement. Il s'est avéré que le diagnostic m'a donné raison quant à la pièce à changer. Le concessionnaire me facture le diagnostic. Suis-je en droit de refuser de payer ce diagnostic ?

Je vous remercie.
Cordialement.